



CE QUE JE M'ENGAGE A RESPECTER :

Charte écrite par les enfants de l'école Saint Aignan de Vergéal

- Utiliser un antivirus mis à jour.
- Demander aux adultes avant d'utiliser internet.
- Respecter le contrôle parental ou le filtrage.
- Ne pas cliquer sur les publicités.
- En parler à un adulte si on voit des images choquantes ou qu'un inconnu me parle.
- Ne pas parler à des inconnus.
- Vérifier l'identité de notre contact.
- Ne jamais envoyer de photos à des gens qu'on ne connaît pas.
- Il faut éteindre les webcams quand on ne les utilise pas, couper les micros.
- Mettre des mots de passe et les garder secrets.

Signature de l'élève

Signature des parents



LA CHARTE D'UTILISATION D'INTERNET, DES RESEAUX ET DES SERVICES MULTIMEDIAS

Préambule

L'école s'efforce d'offrir à ses élèves les meilleures conditions de travail, notamment avec l'outil informatique : matériel, logiciels, réseau internet filtré en interne. Son usage participe à la formation de l'élève ainsi qu'à l'action pédagogique des enseignants. Chaque élève dispose selon les conditions posées par l'enseignant, d'un droit d'utilisation de l'outil informatique qui suppose de la part de chacun du respect du matériel et de la charte d'utilisation écrite par les élèves eux-mêmes. Pour le confort de tous, le respect de cette charte et du règlement de l'école est une obligation qui s'impose à chaque utilisateur.

Rappel de la loi

Propriété intellectuelle : les droits des auteurs imposent qu'il soit interdit de copier, d'échanger et diffuser de la musique, des vidéos, des logiciels, des jeux vidéos ou toute autre œuvre sans autorisation dans le réseau de l'établissement.

Droits de la personne : il est interdit d'utiliser le réseau informatique pour véhiculer des injures ou d'une manière générale de porter atteinte à l'honneur et à la vie privée d'autrui (interdiction de diffuser de fausses informations concernant autrui et de divulguer des renseignements ou photos personnels).

Crimes et délits : il est interdit de visionner ou de diffuser des documents à caractère raciste, xénophobe, religieux, pédophile, pornographique ou incitant à toute forme d'acte illégaux (consommation de drogues, apologie de crimes...)

Les engagements de l'école

L'école s'engage à fournir aux utilisateurs les services nécessaires à des fins pédagogiques. Toutefois, l'accès à l'outil informatique peut-être momentanément interrompu, en particulier pour des raisons techniques ou de maintenance.

L'école utilise des mécanismes de filtrage pour protéger les utilisateurs. Elle se réserve le droit de contrôler et de vérifier que le réseau est utilisé dans le respect des règles établies (des sanctions peuvent intervenir en cas contraire).